

OFFRE DE MISE A DISPOSITION DE TERRES



Contexte

Suite à un BPREA et dans le cadre d'une reconversion professionnelle, Charles Bonnefon et Mustapha Si-Ahmed souhaitent s'engager dans l'acquisition de terres sur la commune d'Aubagne. L'objectif recherché à court terme est l'installation :

- De Charles Bonnefon, en vigne et vergers arboricoles
- Et celle de 2 autres personnes avec un projet en maraîchage (indépendant ou commun), au travers de baux de fermage, et que la présente annonce vise à trouver.

L'attribution du domaine est soumise à un appel à candidature Safer ouvert jusque la mi-avril. La Safer pose comme condition l'éligibilité à la DJA pour les 2 maraîcher-e-s. Le fait d'être retenu à la présente proposition n'assure donc pas l'accès au foncier.

Lieu :

Département : Bouches du Rhône

Commune : Aubagne

Environnement : Ville de 45 000 habitants faisant partie de l'agglomération Marseillaise. Potentiel de commercialisation exceptionnel, compte tenu de la proximité immédiate de la ville d'Aubagne.

Les terres :

Surface : 2 ha pour les 2 candidat-e-s sur une propriété de 6 ha attenants

Topographie : Pied de colline avec légères pentes et parties plates (pentes < 5%)

Accès : Péri-urbain, 5 minutes de l'A50 Marseille - Aubagne, 10 minutes du centre ville d'Aubagne

Environnement : ilot préservé, pas d'autres zones cultivées à proximité immédiate, et aucune autre nuisance proche.

Certification et durée : possibilité de certification AB d'entrée car friche depuis 3 années

Antécédents : Orge et luzerne conduites en conventionnel, avant l'arrêt des cultures

Accès à l'eau : Contrat eau agricole avec la SEM

Accès à l'électricité : Compteur partagé, avec quote-part de facture ou sous-compteurs

Mode de mise à disposition des terres :

Mode de mise à disposition : Bail rural environnemental ou Comodat

Mode de mise à disposition	Bail rural environnemental	Comodat
Durée	9 ans, renouvelable tacitement par tranches de 9 ans	10 ans
Durée	695€ maximum par ha et par an, en accord avec l'arrêté préfectoral régissant le statut de fermage pour les terres nues, à affiner avec les biens immobiliers inclus dans la location (voir ci-dessous : dépendances, magasin, serres)	Gratuit

Autres conditions :

- Projet de maraîchage diversifié
- Mise en œuvre de cultures sous labellisation AB
- Acceptation d'une charte environnementale et paysagère, élaborée et partagée par les 3 agriculteurs futurs installés

Autres modalités en option :

- Diversification possible avec d'autres ateliers de production

- Possibilité de mise en place d'un point de vente a la ferme, dont les modalités restent à définir

Les éventuels travaux d'aménagement, terrassement, seront pris en charge par les propriétaires, en tenant compte des sensibilités et des propositions des candidats.

Matériel mis à disposition :

Immobilier :

- Installation de clôtures prévue ;
- Existence de dépendances pour le stockage et la mise en place d'une chambre froide ;

Les éventuels travaux de restauration des dépendances seront pris en charge par les propriétaires, en tenant compte des sensibilités et des propositions des candidats.

Autres matériels :

Plusieurs projets d'investissements sont envisagés par les propriétaires.

- L'installation du réseau primaire d'irrigation est prévue à la charge des propriétaires, avec un système d'irrigation à concerter avec les candidat-e-s ;
- Une provision pour l'achat d'un micro tracteur avec équipements est déjà réalisée, dont l'utilisation pourra être mutualisée avec les candidat-e-s ;
- Une structure amovible est également en projet, pour être disposée de façon centrale par rapport aux parcelles.

La mise en place de serres froides est également considérée, avec préférence pour une serre multi chapelles (hypothèse à 3 nefs) dans un souci d'homogénéité et de gain d'espace. Les propriétaires participeront à la réalisation de cet investissement.

Modalités de mise à disposition :

Certains biens mis à disposition pourront donner lieu à une rétribution complémentaire à la mise à disposition du foncier (via un système d'entraide ou de location de matériel).

Autres :

Logement : non

Possibilité d'habitat mobile et conditions : non

Autres productions en projet sur le site :

Plantation de 1ha de raisin de table et verger en projet, qui laisse une variable évolutive de 3ha pour le-s projet-s.

Profil recherché du (de la) ou des candidat-e-s:

Profil :

- Eligibilité à la DJA.
- Formation agricole,
- 1 saison d'expérience dans la conduite de cultures serait un plus,

Sensibilité :

- Orientation vers le maraichage sur planches permanentes, petites surfaces ou/et peu mécanisé, en lien avec les surfaces proposées
- Intérêt pour le travail en collectif.

Lien recherché :

Au-delà du bail de fermage, qui constitue le socle minimal du partenariat, sont envisagées :

- La mutualisation de l'utilisation de moyens de production,
- Une complémentarité dans les activités mises en place,
- Une évolution des surfaces proposées selon les propositions et demandes des candidat-e-s,
- Une mutualisation de l'acquisition de l'outil de production,
- Une décision collégiale sur toute l'organisation du support technique aux activités de production (stockage, réfrigération, etc.),
- Une mutualisation intégrale, au travers d'une association sous forme de société agricole.

Ce lien reste à définir, selon le profil et les envies des candidat-e-s. Dans le cadre d'une mutualisation intégrale, sous forme sociétaire, Mustapha Si-Ahmed endosserait un rôle aux niveaux administratifs, de la commercialisation dans le point de vente partagé, et de l'étude et du développement d'activités annexes (transformation, réception de scolaires sur site, etc.).

Contact :

Prendre contact directement avec :

Contact : Charles Bonnefon

06 14 62 54 61

charles.bonnefon@free.fr

Possibilités d'accompagnement par l'ADEAR 13 sur le projet agricole et/ou d'association.